

BULLETIN
MUNICIPAL
2020

TEISSIÈRES - LES - BOULIÈS

TEISSIÈRES
ACCUEILLANTE



Sommaire

Les vœux du Maire

Recensement de la population

Finances communales

L'organisation du déneigement sur la commune

Les travaux de la commune, mois après mois

Le marché des producteurs

Les élections municipales : calendrier et résultats

L'appel des Teissiérois : Allo Orange

L'aménagement de la « Font » de Canines

Les trois croix et le calvaire

Quelques informations sur le projet

de la « Ferme du Puy du Soleil »

« Roulez tout doux »

Commémoration du 11 novembre

Le relais équestre

Informations de la Communauté des communes de la

Châtaigneraie Cantalienne

Les ordures ménagères

Les vœux du Maire

Bonne année 2021 pour vous toutes et tous. Je vous souhaite une bonne santé et du bonheur dans votre famille et avec vos amis, réussite dans vos projets malgré un environnement morose.

Nous sortons d'une année difficile pour chacun et chacune. Nous avons dû renoncer à beaucoup de choses qui font notre bonheur de vivre.

2021 ne démarre pas très bien : pas de vie sociale, crainte du virus, impossibilité de se projeter sur l'avenir, mais espérons - les vaccins arrivent - , et nous allons vaincre ce foutu virus . N'hésitez pas à contacter la mairie si vous pensez qu'on peut vous aider dans ces moments compliqués.

En 2020, dans ces circonstances particulières, le nouveau conseil municipal élu en mars s'est mis au travail après juin, une équipe très renouvelée.

De nombreuses et importantes nouveautés sont programmées, leur réalisation dépend des financements qu'il sera possible d'obtenir ; elles s'organisent autour du bourg pour le faire revivre. Le confort de vie dans chacun des hameaux fera aussi l'objet des attentions de votre conseil municipal.

Bonne année 2021 à toutes et tous.

Yves Coussain

Merci

Merci à tous ceux qui font part de leurs souvenirs, de leurs anecdotes, à ceux qui partagent photos et documents. Ils participent à enrichir la mémoire collective et le patrimoine de notre commune. Ce sont nos mémoires vivantes.

Ne dit-on pas que connaître notre passé permet de mieux comprendre le présent et d'envisager le futur ?

❖ Année 2020 :

➤ **Etat civil**

• Naissances :

- Ambre Lafage-Garcia, le 13 juin
- Milo Barrès, le 9 octobre
- Elia Roujon-De Filiquier, le 23 décembre



• Mariage

- Pascal Felgines et Sonia Linthillac, le 1er août



• Décès

- Pierre Laroussinie, le 1^{er} mars
- Joséphine Méral, le 12 juin
- Jean-Pierre Nuq, le 25 août

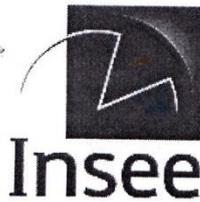


➤ **Nouveaux habitants propriétaires**

- Madame Anna Léonard et Monsieur Nathan Saigne
- Madame Lucie Terrisse et Monsieur Tom Lagarenne
- Madame et Monsieur Sonia et Olivier Duwicquet
- Madame Tiphaine Carbonnel et Monsieur Ludovic Moreau
- Madame et Monsieur Elodie et Vivien Aurières
- Madame Marion De Filiquier et Monsieur Benoît Roujon
- Monsieur Didier Joussant



Recensement de la population



Recensement de la population

Enquêtes de recensement de 2016 à 2020

Populations légales au 1^{er} janvier 2018 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021¹

Commune de Teissières-lès-Bouliès	
Population municipale	329
Population comptée à part :	6
Population totale	335



1. Définitions des catégories de population²

Le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 fixe les catégories de population et leur composition.

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

- les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune ;
- les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante :
 - o services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
 - o communautés religieuses ;
 - o casernes ou établissements militaires ;
- les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ;

La **population totale** est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

¹ Après parution préalable du décret d'authentification au Journal officiel.

² Pour plus de précisions, il est possible de consulter le texte du décret n°2003-485 du 5 juin 2003 sur le site internet insee.fr à la rubrique recensement de la population.

Finances communales

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020			
Dépenses		Recettes	
- Charges générales	65000,00	- Atténuation de charges : Budget eau (remboursement du personnel)	20000,00
- Charges de personnel	135000,00	- Remboursement agence postale	15500,00
- Gestion courante	26000,00	- Impôts et taxes	147800,00
- Charges exceptionnelles	9009,00	- Dotation de l'Etat	96500,00
- Intérêt des emprunts	5000,00	- Loyers	30100,00
Total	240009,00	Total	309900,00
Excédent			69891,00
INVESTISSEMENTS 2020			
Dépenses		Recettes	
- Auberge	4044,00	Taxes aménagement	3505,00
- Bâtiments publics	6710,00	Subventions voirie	15439,00
- Voirie (Les Lattes et le Puy de la Garde)	57754,00	Subventions WIFI et école numérique	4688,60
- Eclairage public (Les Lattes dernière tranche)	9270,00	Subventions bâtiments	9931,00
- Revitalisation du bourg	16000,00	Fonds de compensation TVA	13642,00
- Eau (périmètre de protection)	3928,00		
- Capital des emprunts	19772,83		
Total	117478,83	Total	47205,60
Autofinancement			-70273,23

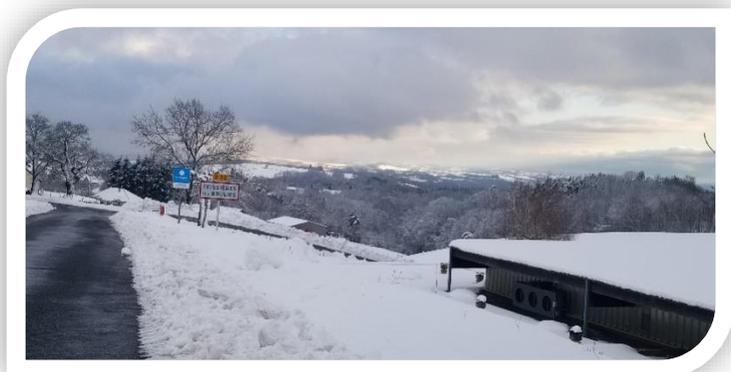
Infos sur le lotissement :

En 2020, 2 maisons construites par Polygone et destinées à la propriété privée ont été livrées. Pour 2 autres maisons, construites aussi par Polygone mais destinées à la location, les terrassements ont été stoppés par la neige. Fin du chantier prévu cet été.

Il reste 3 terrains sur lesquels Cantal habitat devrait engager avant la fin de l'année des constructions réservées à la location.

L'organisation du déneigement sur la commune

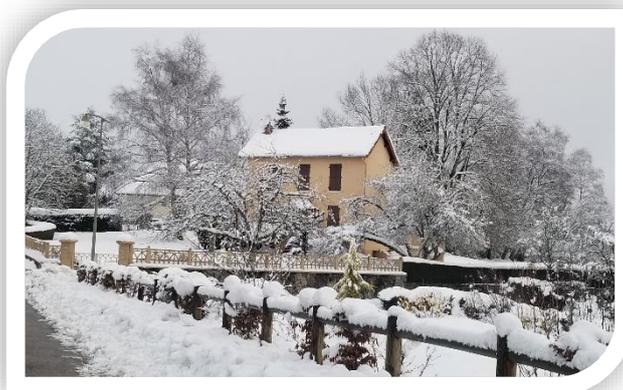
Depuis 2019, le premier passage du chasse-neige sur la D 28, de Barrier à Cornuéjols, est assuré par la commune. Le Conseil départemental ayant classé cette route en catégorie 3, elle n'est donc pas prioritaire et elle était déneigée trop tardivement. Cependant, le gravillonnage et le salage restent de leur compétence.



De ce fait, la tournée a été modifiée et la durée d'un passage sur le nouveau circuit dure environ 3 h voire 3 h 30.

Voici le nouveau sens de passage du chasse-neige :

- ✓ Départ de l'atelier
- ✓ D 28 (Barrier-Cornuéjols)
- ✓ Limagne
- ✓ Canines
- ✓ Meymont
- ✓ Puy de la Garde
- ✓ Grignac
- ✓ Vernines
- ✓ Les Lattes
- ✓ La Croix Petite
- ✓ Eureau Sources
- ✓ Montimart
- ✓ Puy du Soleil
- ✓ Cayan
- ✓ Pleinches
- ✓ Falguières
- ✓ Le Combel
- ✓ Bioude
- ✓ Les Sources(résidence)
- ✓ Chemin de la Planque
- ✓ Tour du Bourg
- ✓ Lotissement du stade
- ✓ La Font d'Ouat
- ✓ Le Bos

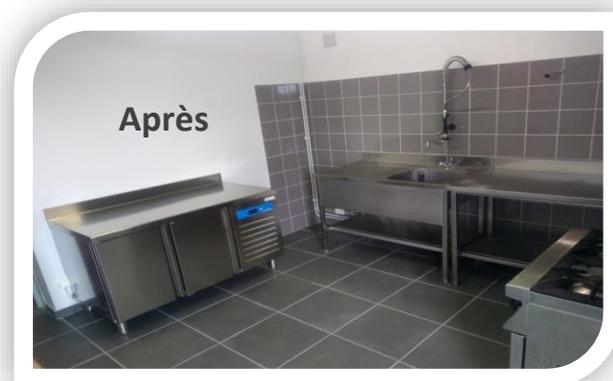


Les travaux de la commune, mois après mois

Janvier : Une nouvelle cuisine a été installée à la salle polyvalente.

Le matériel a été fourni par « Equi’Froid ».

Les installations électriques et la plomberie ont été réalisées par l’entreprise Maffre- Bouyges.



Février : Installation d’une pompe manuelle pour le nouveau forage à Fontsalada. Puiser de l’eau gazeuse dans le bâtiment n’était pas très facile. Désormais, une pompe permet de remplir sa bouteille en toute sécurité. (Entreprise Boissier)

Les bancs et la table ont été restaurés.



Mars Enfouissement des conduites d'eau et des câbles électriques pour le relais équestre à la Planque (entreprise C.D.E.)



Avril: Aménagement d'un espace public à Canines : mur en pierres sèches, basses et lavoir restaurés par les employés communaux et quelques villageois bénévoles et enthousiastes.



Mai

Réalisation d'un support pour accueillir la nouvelle bâche pour la terrasse du restaurant.



Juin :

Goudronnage de la route des Lattes et du Puy de la Garde



Le mur clôturant la cour de l'école a été nettoyé et le dessus recouvert, la grille repeinte.



Une clôture a été installée entre le potager et le futur terrain multisports.



[Juillet](#)

La création du terrain multisports a débuté.

Une partie de la surface restante de l'ancien terrain de football va progressivement être transformée en terrain multisports pour la joie de nos chères têtes blondes.

Les anciens buts ont été redimensionnés et repeints. Le terrain a été tracé. A vos ballons !



Août

La nouvelle toile protège désormais la terrasse de l'Auberge.



Septembre

Boîte à lire

Cette bibliothèque de rue a été confectionnée et installée afin de compléter l'offre de lecture proposée par la commune qui possède déjà une médiathèque.

On peut déposer, emprunter puis ramener tout type de livres grand public. On fait circuler ses coups de cœur, ses plaisirs de lecture. Ce « livre-échange favorise l'accès à la culture pour tous ; c'est gratuit et en libre-service à toute heure.



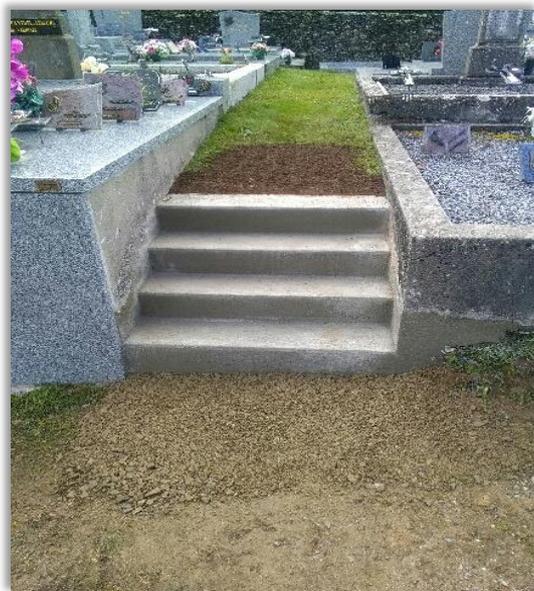
Octobre :

A l'approche de la Toussaint, l'escalier du cimetière qui permet d'accéder directement à l'allée surélevée du côté gauche a été refait. Les anciennes marches bien trop hautes en ont dissuadé plus d'un. Cette partie du cimetière est maintenant plus accessible à tous.



Novembre :

Aux Lattes a été réalisée une clôture autour du périmètre de protection de la source Andrieu. Ce terrain devenu propriété de la commune a été clôturé afin de préserver la qualité de l'eau de cette source.



Décembre :

La végétation près de l'église était devenue envahissante et les arbres vecteurs d'humidité pour le monument. Dans le cadre de l'aménagement du bourg, sur les conseils du C.A.U.E.(conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et de la conseillère en patrimoine du département, cette végétation a été supprimée. Cela donne aussi une plus grande lisibilité à la sente qui rejoint la salle polyvalente. La végétalisation prévue offrira une esthétique plus épurée et très

naturelle,
apportant
une touche
fleurie.

La neige est arrivée et le travail des employés communaux a été interrompu pour quelques temps.



Quelques nouveaux services



Commerce :

Multiple rural (produits locaux et artisanaux : miel, charcuterie, paniers, légumes de la Ferme du Puy du Soleil) etc

Installation d'un distributeur de pain et viennoiseries.



Eureau-sources : vente aux particuliers avec plusieurs choix de distributeurs d'eau.



Loisirs et culture



Boîte à lire



Cours de yoga

Aménagement du terrain multisports

Pour l'information :

La newsletter



Aides :

Les@mbassadeurs du numérique pour découvrir l'informatique : le lundi de 10h à 11h30.

Prise en main ludique de l'ordinateur, de la tablette ou du smartphone.

Aide pour vos démarches administratives en ligne. (Accès à votre banque, CPAM, CAF, MSA, impôts...)



Santé : Distribution des masques offerts par la commune puis de ceux fournis par la région et le département.



Le marché des producteurs



Samedi 5 décembre, la neige a recouvert les toitures de notre village. L'hiver est au rendez-vous mais les clients du petit marché de producteurs locaux organisé par E.N.P. sont venus nombreux ce matin-là, acheter ou passer des commandes ; il faut bien penser à Noël malgré cette épidémie qui contrarie nos projets.

Un flux permanent de personnes, visages masqués, très respectueuses des gestes barrières a pu apprécier la qualité des produits proposés, s'informer, acheter. Lorsque, en fin de matinée, les stocks ont été épuisés, ils ont pu passer des commandes.



Ce fut aussi un moment de convivialité bienvenu en cette période de pandémie qui impose de rester chez soi autant que faire se peut.

Le succès de ce marché malgré le contexte est un encouragement et pour l'année prochaine, les organisateurs envisagent un véritable marché de Noël proposant d'autres produits ; des produits artisanaux par exemple.

Les élections municipales : calendrier et résultats

Le 4 février : les futurs colistiers se réunissent et font connaissance. Le maire donne des informations sur les projets en cours.

Pour la prochaine rencontre, réfléchir sur la poursuite de ces projets et apporter des idées nouvelles pour les années à venir.

Le 17 février : chacun expose ses idées, ses propositions.

Le 20 février : quelques candidats font la synthèse des propositions.

Le 27 février : réunion pour préparer la rencontre avec les Teissiérais et la présentation de l'équipe.

Le 1^{er} mars : présentation de l'équipe et de ses projets pour Teissières.

TEISSIERES-LES-BOULIES ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

L'équipe «TEISSIERES ACTIVE ET ACCUEILLANTE »



Pierre Besombes : 35 ans - agriculteur - Falguières

Carine Besse-Mayade : 46 ans - comptable - Le Combel

Stephanie Bornes : 44 ans - professeur des universités. - Les Pouts

Yves Coussain : 75 ans - député honoraire - Le bourg

Marie Claude Ferrieres : 66 ans - retraitée Enseignante - La Moretie

René Gérard : 64 ans - retraité Finances Publiques - Les Pouts

Sylvie Holierhoek : 37 ans - Monitrice d'atelier - Les Lattes

Jonathan Laporte : 37 ans - Responsable RH - Le Puy Courby

Ambroise Roquette : 37 ans - Ingénieur informaticien - Cayan

Jérôme Terrisse : 42 ans - Agriculteur - Le Puy de la Garde.

Julien Vigier : 38 ans - Agriculteur – Vernines

FAIRE DE TEISSIERES UNE COMMUNE TOUJOURS PLUS VIVANTE ET ACCUEILLANTE

- En offrant des services publics de qualité

- . L'école avec sa garderie, le maintien d'une semaine de 4,5 jours et la poursuite des activités périscolaires de qualité
- . Les services municipaux et la poste
- . Une eau de bonne qualité avec une gestion raisonnable et responsable de l'eau communale pour éviter les pénuries, et les investissements nécessaires
- . Des bâtiments publics entretenus et rénovés pour des économies d'énergie
- . L'enfouissement des réseaux. Une exigence de qualité pour les liaisons téléphoniques et numériques
- . Création d'un terrain multisports sur une partie du terrain de foot
- . Mise en service d'un atelier numérique affecté aux démarches administratives et personnelles, création d'une plateforme de covoiturage suivant les évolutions des outils numériques

- En valorisant notre patrimoine communal

- . Achèvement et numérisation du sentier du patrimoine et des sentiers de randonnée
- . Recherche d'un accord avec les communes voisines et la comcom pour une meilleure gestion décentralisée du plan d'eau du maurs
- . Rénovation et mise en valeur de l'espace public du bourg (espace de jeux, four, place, bas du bourg...)
- . Restauration du plafond de l'Eglise et des peintures intérieures en relation étroite avec la paroisse et les services du patrimoine
- .Création, en fonction des opportunités foncières, d'un musée de l'histoire de Teissieres et d'une petite halle de marché

- En soutenant la création et le développement des activités

- . Soutien aux 2 associations agri-écologiques créées en 2019 pour le maraîchage et l'apiculture
- . Création d'une serre maraîchère avec toit photovoltaïque pour la production d'électricité
- . Soutien aux initiatives de l'auberge pour l'élargissement de ses activités (vente de produits locaux, événements ...)
- . Création d'une journée touristique à Teissieres (autour de l'auberge, des sentiers, du patrimoine et de l'histoire locale)
- . Soutien aux initiatives des associations
- . Recherche, accueil et accompagnement des créateurs d'activités voulant s'installer à Teissieres

Une équipe volontaire et ambitieuse agissant pour un village rural, bien dans sa campagne, actif, ouvert aux nouvelles technologies, fier de son histoire, de son patrimoine naturel et bâti.

« TEISSIERES VIVANTE ET ACCUEILLANTE »

Avec vous, et pour vous.



Les 10, 11, 12 mars : distribution des programmes et des bulletins de vote.

Le 15 mars : 1^{er} tour des élections mais à cause de l'épidémie de la COVID19, il faut appliquer des contraintes sanitaires : gestes barrières et distanciation physique à respecter.

Les 11 conseillers ont été élus.

La mise en place du conseil programmée pour le 20 mars est reportée en raison du confinement ; l'ancienne équipe reste responsable de la gestion de la commune.

Finalement, l'installation du nouveau conseil municipal s'est tenue le 25 mai.

Maire réélu : Yves Coussain

3 adjoints désignés :

- Jonathan Laporte, adjoint chargé des relations extérieures.
- Carine Besse, adjointe en charge de la vie locale, sociale et associative.
- Ambroise Roquette, adjoint chargé de la transition numérique et économique.

Délégations attribuées aux 7 autres conseillers.

- René Gérard, délégué au patrimoine, à l'attractivité : bourg et sentiers.
- Sylvie Holierhoek, déléguée à la transition écologique.
- Stéphanie Bornes, déléguée à la vie scolaire et culturelle.
- Jérôme Terrisse, délégué à l'eau : réseau, ressources.
- Marie-Claude Ferrières, déléguée à la communication, à l'information et au tourisme.
- Pierre Besombes, délégué aux espaces publics.
- Julien Vigier, délégué à la voirie, aux bâtiments.



En plus de leur délégation, chaque élu municipal fait partie d'une ou plusieurs commissions. Il y en a 3 :

- Tourisme et économie.
- Vie sociale et culturelle.
- Numérique et patrimoine.

Objectifs de ces commissions : échanges d'idées et de propositions pour de nouveaux projets.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Gérez les nuisances sonores occasionnelles avec vos voisins :

- *Eviter les travaux de bricolage bruyants et gênants le dimanche ou les jours fériés tôt le matin ou le soir.*
- *Avertir les voisins des fêtes tardives organisées chez vous.*
- *La tondeuse à gazon en marche ne doit pas dépasser les normes de puissance acoustique prévue.*
- *Ne laissez pas les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive.*

Tous les abus sont susceptibles de sanctions pénales.

L'appel des Teissiérois : Allo Orange



Depuis plusieurs années, la commune connaît des difficultés avec le réseau internet, les téléphones fixes et mobiles.

En octobre 2018, le responsable des relations avec les collectivités territoriales en Auvergne pour l'opérateur Orange assurait que les interventions effectuées devaient nettement améliorer notre réseau internet et téléphone mais les résultats sont loin d'être à la hauteur des espérances, pour preuve le nombre d'interventions sur le DSLAM situé à Cantagrel et sur le réseau vieillissant.

Beaucoup de rafistolages mais pas de réparations pérennes.

Les moindres coups de vent ou orages, privent souvent les Teissiérois de ces services de communication.



Pour essayer d'obtenir de vrais résultats, le 16 juin, l'édile de la commune rédige une pétition « Allo Orange » qui énumère clairement les conséquences sur la vie quotidienne :

- Télétravail
- Paiements par CB et réservations impossibles
- Isolement des personnes
- Télé-enseignement pour les élèves
- Pas de TV pour les abonnés...etc.

Un paradoxe en cette période où le télétravail est fortement encouragé.

Les conseillers municipaux ont visité les habitants de la commune et leur ont proposé de signer cette pétition.

Le samedi 20 juin, le maire et quelques conseillers municipaux ont reçu des journalistes de La Montagne pour une publication de ces doléances afin de faire pression (voir journal du lundi 22 juin). Par ailleurs, ces réclamations ont également été relayées par sur le site internet de l'Union Agricole, France Bleu...

La pétition a été transmise à Orange et aux principaux politiques locaux. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les responsables du Conseil Général.

De plus, une lettre ouverte a été rédigée par le maire, à destination du Président de Région.

Lundi 29 juin, à la suite d'un orage, une bonne partie des administrés est de nouveau déconnectée. Ce jour-là, le maire reçoit Mr Anthony Nguyen, le responsable Orange Auvergne, lui expose ces problèmes récurrents qui influent négativement sur l'attractivité de la commune et manifeste son mécontentement.

Oui, il y a eu des interventions : DSLAM, relais, réseau. Espérons que les réponses apportées offriront de vraies solutions. A suivre !

Il y a à peine un an, aucun opérateur n'émettait en 4G depuis le pylône mobile situé près des Trois Croix.

La situation a évolué :

Free émet en 4G depuis le 22 novembre 2020.

SFR et Bouygues depuis le 3 juillet 2020.



Et depuis peu, Orange ; c'est un progrès même si tous les habitants ne bénéficient pas d'une couverture mobile suffisante.

L'aménagement de la « Font » de Canines

Une proposition est lancée, des idées fusent, les compétences des employés communaux sont là, les bénévoles du village proposent leur aide et le projet se concrétise.

Portée par l'enthousiasme et l'encouragement des villageois, il a suffi de quelques jours à cette petite équipe pour réaménager cet espace public un peu oublié : un joli mur en pierres sèches, des basses et un lavoir restaurés repositionnés et fleuris, l'eau courante des sources domptée, la table de pique-nique posée sur une pelouse réensemencée avec un petit coin réservé aux parties de pétanque.

Les habitants de ce petit village ne sont pas à court d'idées. En principe, quelques projets en herbe viendront agrémenter un peu plus cet espace.

Ce havre de paix, à Canines, le « Petit Nice de Teissières » offre désormais une halte ombragée aux randonneurs, un lieu tranquille pour le pique-nique et la pétanque : un lieu de rencontre.

Quelques bénévoles fiers de leur village et motivés participent à l'entretien de cet espace public. Bravo pour ce bel élan collectif et cette réalisation !



Les troupeaux passaient sur cette route communale pour aller boire à la mare. Les villageois l'empruntaient lorsqu'ils partaient puiser l'eau potable et les femmes se rendaient au lavoir.

L'eau arrive dans les maisons et les étables ; petit à petit, les foyers s'équipent de machine à laver le linge et l'endroit est moins fréquenté, certainement moins entretenu.

La mare est supprimée, une table est installée et quelques fleurs embellissent le lieu.



Les derniers travaux en avril ont remis cet espace public en valeur.



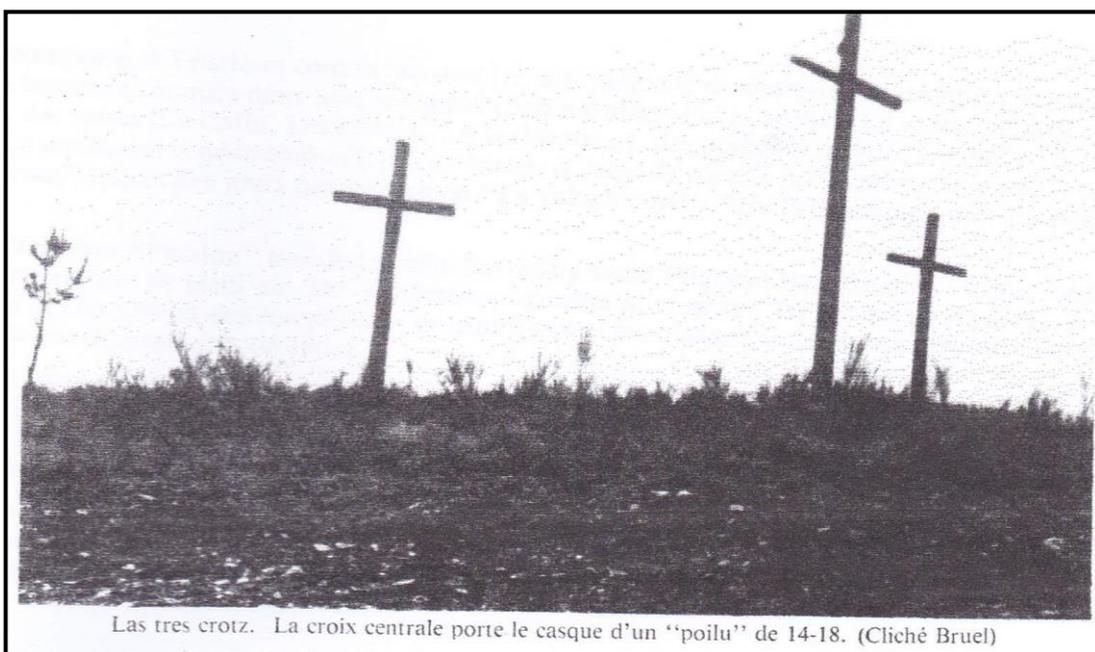
Les trois croix et le calvaire

Une des trois croix du calvaire a été réparée par les employés de la commune, mais que sait-on de ces croix ?

Il y a quelques années, 35 ans environ, un livret sur Teissières-Lès-Bouliès intitulé « Vivre en Châtaigneraie » nous documente sur ce calvaire et ses 3 croix.

Le texte publié, entre histoire et légende, est écrit en patois : « Las tres crotz ».

Les autochtones le connaissent certainement mais peut-être, les plus jeunes ou les nouveaux habitants pourront-ils le découvrir. En voici la traduction la plus fidèle possible.



Les trois croix.

Ces croix ont été plantées là-haut au mois d'août pour une procession en l'honneur de Saint Roch, qui était le protecteur des animaux. Dans le temps, le curé de Teissières allait en procession à Prunet, cela ne se fait plus maintenant. Tout le monde partait derrière le curé ; de nos jours on ne le suivrait pas. Pendant qu'ils étaient à

Prunet, ils buvaient un bon coup et se

bagarraient avec les gens

de Prunet : le curé revenait bien mais les autres....



Alors ils dirent ceci : « Il n'y a pas d'autre solution, nous allons planter trois croix au sommet de ce puy et au lieu d'aller faire la procession à Prunet, nous irons à ces trois croix ». Cela fonctionna, les gens montaient là-haut pour prier Saint Roch.

Sur la croix centrale se trouve un casque de poilu rapporté par un Teissiérais de la Grande Guerre.

Voilà ce que l'on sait :

Barthélémy Laroussinie, grand-père de Michel Bastid et de Michel Defilquier, comme la plupart des soldats, évoquait peu ses traumatismes et souvenirs de guerre.

C'est son épouse qui aurait raconté qu'il avait promis de donner son casque à la commune s'il revenait vivant de cette guerre dans laquelle il avait été engagé à l'âge de trente ans, en 1914.



Son livret militaire fournit quelques renseignements. Il a mérité plusieurs médailles :

- Médaille de l'Ordre du bataillon des Chasseurs alpins pour « Belle conduite au feu ».
- Croix de guerre.
- Médaille de combattant militaire.

Il est revenu à Aurillac le 4 mars 1919 avant d'être mis en isolement à Mur de Barrez avec une somme de 6 Francs.

Barthélémy Laroussinie était le forgeron de Teissières. Il reste de son travail la croix en fer forgé près de l'église.

Quant au casque, on ne sait pas vraiment qui a décidé de l'accrocher sur la croix centrale.

Quelques informations sur le projet de la « Ferme du Puy du Soleil »

En 2019, l'association « la Ferme du Puy du Soleil voit le jour à Teissières- Les-Bouliès.
Quels sont ses objectifs, les moyens engagés, les débouchés, sa communication, les projets à venir ?

Tout d'abord, créer des activités dans la commune, issues d'une production agricole plus saine, dans la tradition paysanne, une production maraîchère bio de qualité préférant les circuits courts.

Autre objectif : créer des emplois pérennes à partir de la deuxième année. Déjà cet été 2020, l'association emploie 2 jeunes de la commune pour l'entretien et la récolte des cultures.

Quels modes de cultures pour une agriculture bio ?

- Beaucoup de travail manuel.
- Une rotation intelligente des cultures pour éviter naturellement l'épuisement des sols, les invasions des ravageurs et des maladies (par exemple la moutarde permet de lutter naturellement et efficacement contre le mildiou).

Quels moyens engagés ?

- Des moyens financiers

Comme toute association, la Ferme du Puy du Soleil a reçu des aides financières venant de la collectivité pour sa création et son accompagnement vers l'autonomie.

Aide au démarrage : 5 000 € en 2019.

Accompagnement : 2 000 € en 2020.

10 € par adhérent à l'association ; ils sont 60 à ce jour.

Possibilité d'adhésion :

- Par mail :

" lafermedupuydusoleil@gmail.com "

- Par chèque :

Envoyer un chèque de 10€ à :

Association de la Ferme du Puy du Soleil
Mairie

4 - route des Sources
15130 Teissières-Lès-Bouliès.

Ou

- Demander un formulaire d'adhésion à l'auberge.

Pour l'instant, Monsieur Felgines, président et acteur principal de l'association, n'a pris aucun salaire en attendant les résultats de la récolte et des ventes de 2020.

- Des moyens matériels

- Des terrains communaux mis à disposition :



- La parcelle du Puy du Soleil
- La moitié de l'ancien terrain de foot sur lequel des résultats surprenants ont été obtenus.



- Mise à disposition de la moitié du bâtiment des anciens vestiaires et du petit tracteur de la commune.
- L'autre moitié du bâtiment est utilisée par l'association L'abeille teisséroise. Un appentis va être adossé à ce bâtiment.

Peut-être, à court terme, une serre, selon les modes de financement et de fonctionnement ; à voir....

- Des prêts de matériels par des particuliers.
- Des dons : un motoculteur, un cultivateur, un « ventadou ».



Quels débouchés pour les produits ?

- Des cantines (Teissières et Ladinhac aujourd'hui), la sodexo.
- L'Auberge.
- Les membres de l'association, les paniers.
- Surfaces commerciales bio.
- Grosses cuisines (sodexo)
- Vente à tout public selon la production (s'adresser à l'Auberge).



Quelle communication ?

- Boîte mail des adhérents.
- Site de la mairie.
- La newsletter.



Des animations publiques :

- ❖ Des animations autour du travail à l'ancienne : récolte de la moutarde, des lentilles, du sarrasin, du pressage des pommes pour le cidre.
- ❖ Des randonnées autour des jardins avec séances de yoga qui devraient se renouveler mensuellement. Les premières ont enchanté les participants. « Le jardin se prête » dit Monsieur Felgines.
- ❖ Pour la formation et l'information :
 - Des ateliers pour les élèves.
 - Des ateliers-cuisine avec le chef de l'auberge, des formations à la culture bio.



Des ambitions :

- ❖ Une structure éco-paysanne opérationnelle et autonome dès 2022 intégrant au maraîchage un élevage (volailles, œufs) et un atelier de transformation des produits : plats cuisinés, conserves, abattage de volailles.
- ❖ Avec les autres agriculteurs, lancer une dynamique nouvelle, initier quelque chose en commun. Chacun pourrait réserver une partie de sa surface cultivable pour de nouvelles productions en bio, génératrices de produits finis locaux pour une agriculture avant-gardiste répondant à une demande croissante.



D'une manière générale, ce projet veut participer à la création d'emplois (cultures, commerce, animations etc.), arriver rapidement à une autonomie financière et donner une image dynamique et propre de notre commune.

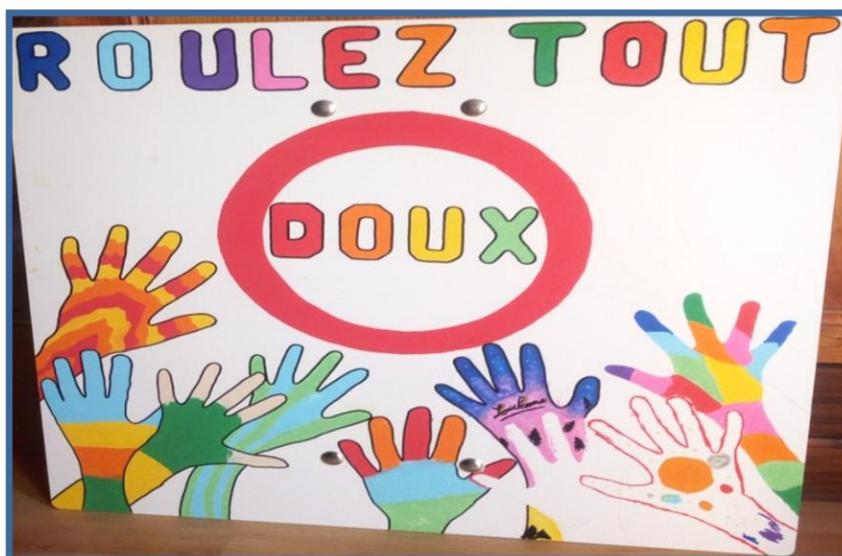
Pour la mairie

La mise à disposition de terrains et de matériels par la commune a pour but le lancement d'une activité nouvelle qu'on espère créatrice d'emplois, d'animations et de richesses.

Cette initiative est lancée sous le mode associatif pour y associer tous ceux qui le souhaitent. Elle a clairement la volonté de s'inscrire dans une démarche écologique au même titre que l'Abeille teisséroise.

« Roulez tout doux »

C'est le slogan que les écoliers de Teissières ont choisi pour inviter les conducteurs à ralentir à l'entrée du bourg.



Sous la houlette de Madame Loubières, durant les T.A.P. (temps d'activités périscolaires), les enfants ont réalisé un panneau routier non conventionnel, aux couleurs vives qu'aucun conducteur ne pourra ignorer.

Déjà, depuis quelques années, les aménagements de la chaussée obligent à ralentir mais pas suffisamment.

Malgré de longues semaines d'absence en raison de l'épidémie du coronavirus, le projet pédagogique alliant éducation artistique et éducation civique, a pu être finalisé.

Cette réalisation répond aussi aux doléances des riverains.

Nos enfants nous invitent à la prudence, écoutons-les.



Avant leur départ en vacances, les enfants ont participé à l'implantation du panneau et ont partagé un goûter avec leur animatrice.

Commémoration du 11 novembre

Dans le plus strict respect des gestes barrière : masque, distanciation physique, nombre limité de participants, les soldats de la commune morts au combat ont été honorés pour ce 102^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918.

Mr Yves Coussain et deux représentants de l'amicale des anciens combattants étaient les acteurs de cette cérémonie. Quelques élus participaient aussi à ce recueillement devant le monument aux morts, sur la place du village inondée de soleil.



Mr Jacques Turlan, secrétaire de l'amicale des anciens combattants de la commune et président des A.C.P.G. (anciens combattants et prisonniers de guerre) et des C.A.T.M. (combattants d'Algérie, de Tunisie, et du Maroc) a rappelé que, en ce jour, l'entrée au Panthéon de Maurice Genevoix s'adossait à la célébration du 100^{ème} anniversaire de l'inhumation du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe.



Maurice Genevoix, très gravement blessé sur le champ de bataille en 1915 est devenu un écrivain illustre. Porte-voix des poilus, il a beaucoup écrit sur la vie dans les tranchées durant la Grande Guerre, principalement dans son œuvre intitulée : « Ceux de 14 ». Le dépôt de la gerbe a été suivi de l'appel des enfants de la commune morts pour la France.



La cérémonie s'est terminée par une minute de silence.

Le relais équestre

Vous avez peut-être entendu parler d'un relais équestre à Teissières-les-Bouliès ; à La Planque plus précisément.

Ce relais est en cours d'aménagement mais les travaux ont été perturbés et retardés à cause de la pandémie et des périodes de confinement.

Pourquoi une aire réservée aux cavaliers et aux chevaux à Teissières ? Notre commune fait partie des étapes référencées sur l'itinéraire : « **Le tour des volcans** ».



Dans les prochaines semaines, le tracé d'un autre circuit équestre validé par la F.F.E .(Fédération Française d'Équitation) intitulé « **Chevauchée entre Carladès et Châtaigneraie** » sera dévoilé. Cette randonnée de trois jours au départ de Teissières se composera de 3 étapes :



Teissières ➔ Ronesque

Ronesque ➔ Polminhac

Polminhac ➔ Teissières



La création d'un relais

équestre à Teissières a pour but d'accueillir des cavaliers de passage et leurs chevaux pour une étape d'un circuit (Le tour des volcans, prochainement Chevauchée entre Carladès et Châtaigneraie) ou ceux en séjour pour randonnée en étoile ; le Cantal est une étoile faite pour randonner.

Les randonneurs seront hébergés dans la roulotte ou à l'Auberge où ils pourront aussi se restaurer.

Ces amoureux d'équitation, de randonnées, de beaux paysages et de nature partent à la découverte du patrimoine et à la rencontre des populations locales.



Dès le printemps, nous aurons le plaisir, parfois la surprise de rencontrer d'élégants cavaliers sur nos routes et nos chemins.



Informations de la Communauté des communes de la Châtaigneraie Cantalienne

AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE

Propriétaires, Profitez d'aides financières, pour engager des travaux dans votre logement avant la fin du programme

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes de la Châtaigneraie a mis en œuvre un accompagnement pour les propriétaires qui souhaitent engager des travaux dans leur logement et celui de leur locataire. Ce programme se termine au 31 décembre 2021.

Les travaux doivent être réalisés fournitures et pose par des entreprises du bâtiment, choisies par les propriétaires. Pour les travaux d'isolation et de chauffage, le professionnel doit être RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Pour les propriétaires occupants :

Les aides sont soumises à condition de ressources (Par exemple, pour un ménage de 2 personnes le revenu fiscal de référence à ne pas dépasser sur votre dernier avis d'imposition est de 27 896 € soit un revenu mensuel de l'ordre de 2 600€) et un engagement d'occupation du logement pendant au moins 6 ans.

Les aides financières sont accordées par l'Anah et la Communauté de Communes et peuvent représenter jusqu'à 70% des travaux HT. Les personnes retraitées peuvent également bénéficier d'une aide de leur caisse de retraite (CARSAT, MSA ...) pour compléter leur financement.

Les travaux concernent en priorité les travaux d'isolation/chauffage, adaptation du logement au handicap ou au vieillissement (douche italienne, monte-escalier, plan incliné...), des travaux de sécurité salubrité ou de remise en état d'un logement dégradé.

Pour les propriétaires bailleurs :

Les aides sont soumises à un engagement de location pendant au moins 9 ans du logement qui sera loué à des locataires modestes avec un loyer plafonné.

En fonction de l'état du logement, les aides de l'Anah et de la Communauté de Communes peuvent atteindre 40% des travaux sur un plafond de 750€ ou 1 000€ du m² (maxi 80m² par logement).

Les travaux concernent soit une remise en état complète du logement soit une intervention sur les travaux d'économies d'énergie.

Afin de conseiller et d'accompagner les propriétaires dans leurs projets et leurs démarches, la Communauté de Communes a confié l'animation et le suivi de cette action à **SOLIHA Cantal**, association spécialisée dans l'amélioration de l'habitat privé.

Dès l'instant où le propriétaire est éligible, un technicien de SOLIHA se rend au domicile pour réaliser une étude globale du logement et conseiller le propriétaire sur les travaux à engager.

NB : Des permanences sont mises en place dans les différentes maisons de services :
Montsalvy : 4^{ème} jeudi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures
A la Maison des Services, Place du Barry.

Les personnes dans l'impossibilité de se déplacer à ces permanences peuvent contacter :

SOLIHA Cantal au 07 71 48 32 00 ou par mail : cantal@solihha.fr

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes de la Châtaigneraie a mis en œuvre un accompagnement et des aides financières pour les propriétaires qui souhaitent engager des travaux dans leur logement.

Ce programme se termine le 31 décembre 2021.

En tant que propriétaire de votre logement, vous pouvez **bénéficier de financements incitatifs** pour adapter votre logement et/ou engager des travaux d'économie d'énergie ou de chauffage.

Ces aides soumises à condition de ressources * peuvent financer une grande partie des travaux.

Elles sont accordées par l'Anah, la Communauté de Communes et/ou vos caisses de retraite.

Les travaux doivent être réalisés fournitures et pose par des entreprises du bâtiment, choisies par vous. Pour les travaux d'isolation et de chauffage, le professionnel doit être RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Exemple 1 : remplacer une baignoire par une douche adaptée (douche italienne + siège de douche + barres de relevage)

Coût des travaux HT : 4 500€ soit 4 950€ TTC

Aide Anah : 2 250€

Aide Communauté de communes : 450€

Aide Caisse de retraites : 1 000€

Reste à charge : 1 250€ soit une participation financière de 75%.

Exemple 2 : remplacer les menuiseries, la chaudière et isoler les combles

Coût des travaux HT 21 000€ soit 22 155€ TTC

Aide Anah : 12 000€

Aide Communauté de communes : 500€

Aide Caisse de retraites : 3 500€

Reste à charge : 6 155€ soit une participation financière de 72%.

Afin de vous conseiller et de vous accompagner dans vos projets et vos démarches, la Communauté de Communes a confié l'animation et le suivi de cette action à **SOLIHA Cantal**, association spécialisée dans l'amélioration de l'habitat privé.

Si vous le souhaitez, un technicien se rendra à votre domicile pour réaliser une étude globale de votre logement et vous conseiller sur les travaux à engager.

Cette étude est totalement gratuite et sans engagement de votre part.

N'hésitez pas à contacter SOLIHA Cantal et profitez des aides financières pour réaliser des travaux qui faciliteront votre quotidien et réduiront vos factures d'énergie.

Je vous prie de recevoir Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

NB : Les conditions de ressources sont basées sur le Revenu Fiscal de Référence du dernier avis d'imposition reçu et ne doivent pas dépasser 19 074 € pour une personne seule ou 27 896 € pour un couple (Plafonds 2020).

LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ?

MEMENTO

La REOM n'est pas un impôt !

C'est une contribution à un service public rendu à la population.
Les sommes perçues permettent de couvrir l'intégralité du coût du service.
Elle est payée par tous les producteurs de déchets collectés du territoire.

DECOMPOSITION DU PRIX DU SERVICE 2019

● **Ordures Ménagères = 112 € (66%)**

Bacs de collecte,
Camions
Personnel de collecte
Transport et traitement en
centre d'enfouissement dans le
Tarn et Garonne (217 kms)



● **Déchèterie = 39 € (23%)**

Equipements
Personnel d'accueil
Transport
Traitement et recyclage

● **Emballages, papiers et
verre = 10 € (6%)**

Colonnes de tri
Collecte
Tri
Recyclage

● **Divers = 9 € (5%)**

Apport des professionnels sur la
plateforme déchets verts,
Collecte cartons,
Surveillance d'une ancienne
décharge

Objectif

**2021 :
perte de
poids
- 25 kg**

DES ÉLÉMENTS QUE NOUS NE POUVONS PAS MAÎTRISER 😞

Les coûts d'enfouissement des déchets non recyclables qui vont augmenter fortement chaque année. Ces coûts sont facturés par les prestataires privés pour chaque tonne de déchets enfouis.

La taxe Générale sur les Activités Polluantes appliquée sur le volume de nos déchets enfouis qui augmente de 160 % entre 2020 et 2025.

Des coûts de transport en hausse (Augmentation du prix des carburants).

DES ÉLÉMENTS QUE NOUS DEVONS MAÎTRISER 😊

Intensifier le tri des emballages, des papiers et du verre !

Déposer en déchèterie les déchets qui disposent de filière de valorisation (meubles, cartons, appareils électriques, ...) !

Éviter le gaspillage alimentaire !

Pratiquer systématiquement le compostage des déchets de cuisine !

« Produire moins
de déchets, c'est
l'assurance d'une REOM
maîtrisée ! »



**Teissières
Active -**

